

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DIRECTEUR DE LA
CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES
DE GRENADE-sur-Garonne
Séance du 15 mars 2023

Le mercredi 15.03.2023, à 14 heures, les membres du Comité Directeur de la **Caisse des Ecoles de Grenade**, régulièrement convoqués sont réunis, sous la présidence de M. Jean-Paul DELMAS, Maire de Grenade, Président de la Caisse des Ecoles (Présidence confiée à M. BEN AÏOUN au moment du débat et du vote du Compte Administratif 2022).

Nombre de membres : 8
Quorum : 5
Date de la convocation : 07.03.2023
Présents : 6
Représentés : 0
Votants : 6

Etaient présents :

- M. Jean-Paul DELMAS, Maire de Grenade, Président de la Caisse des Ecoles,
- M. Henri BEN AÏOUN, Conseiller Municipal, délégué du Conseil Municipal,
- Mme Monique D'ANNUNZIO, Conseillère Municipale, déléguée du Conseil Municipal.
- En représentation de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale :
 - Mme Gladys PELOUS, Directrice des écoles maternelle et élémentaire La Bastide,
 - Mme Elsa HUIJSING, Directeur de l'école maternelle JC Gouze,
 - Mme Martine VAILLE, Directrice de l'école élémentaire JC Gouze et de l'annexe J. Dieuzaide,
 - Mme Isabelle ALBA, Directrice de l'école maternelle de St Caprais,
- Mme Marie-Claude BORASO, membre de la Caisse des Ecoles.
- Mme Mireille PEGUY, représentante des parents d'élèves de l'école élémentaire JC Gouze.

Excusés :

- Mme Marie-Rose MARCEILHAC, représentante de Mr. le Préfet de la Haute-Garonne,
- M. Cyril SIMON, représentant des parents d'élèves de l'école élémentaire La Bastide.

Secrétaire : Mme Monique D'ANNUNZIO.

Délibération n° 02/2023.

Compte Administratif 2022.

Le Compte Administratif de la Caisse des Ecoles relatif à l'exercice 2022 est présenté (cf document « Compte Administratif 2022 & Projection Budget Primitif 2023 » joint en annexe), puis soumis à l'approbation des membres du Comité Directeur.

Mr. le Président quitte la salle.

Les membres du Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le Compte Administratif 2022 de la Caisse des Ecoles tel que présenté et dont la vue d'ensemble est la suivante :

		<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
Réalisations de l'exercice	Section de FONCTIONNEMENT	850 €	2 150,00 €
	Section d'INVESTISSEMENT	- €	- €
Reports de l'exercice N-1	Report en section de FONCTIONNEMENT	- €	6 598,20 €
	Report en section d'INVESTISSEMENT	- €	- €
TOTAL (réalisations + reports)		850 €	8 748,20 €
Crédits à Reporter en N+1	Section de FONCTIONNEMENT	- €	- €
	Section d'INVESTISSEMENT	- €	- €
	Total des Crédits à reporter en N+1	- €	- €
Résultat cumulé	Section de FONCTIONNEMENT	850 €	8 748,20 €
	Section d'INVESTISSEMENT	- €	- €
	Total cumulé	850 €	8 748,20 €

Mr. le Président regagne la salle.

Le Secrétaire,
Monique D'ANNUNZIO



Pour extrait conforme,
Le Président de la Caisse des Ecoles,
Jean-Paul DELMAS,

VILLE DE GRENADE .. CAISSE des ECOLES ..

COMpte ADMINISTRATIF 2022 et PROJECTION POUR 2023

Section de FONCTIONNEMENT

Article M14	DEPENSES de FONCTIONNEMENT	INSCRIPTIONS 2022	CA 2022	Article M57	HYPOTHESE BP 2023
c / 022	Dépenses imprévues de fonctionnement	598,20 €	- €		- €
c / 655	Participation aux classes transplantées de JC Gouze	1 800,00 €	850,00 €		
c / 655	Participation aux différentes classes transplantées	2 200,00 €	- €	c / 65134	4 000,00 €
c / 6574	Participation aux projets collectifs culturels	4 150,00 €	- €	c / 65748	2 000,00 €
	Subvention de fonctionnement aux ménages			c / 65741	4 048,20 €
	TOTAL DEPENSES	8 748,20 €	850,00 €		10 048,20 €

Article	RECETTES de FONCTIONNEMENT	INSCRIPTIONS 2022	CA 2022		HYPOTHESE BP 2023
c / 002	Excédent antérieur reporté	6 598,20 €		c / 002	7 898,20 €
c / 7474	Subvention de la Commune de Grenade	2 150,00 €	2 150,00 €	c / 74741	2 150,00 €
c / 7713	Dons à la caisse des écoles	- €	- €	c / 756	- €
	TOTAL RECETTES	8 748,20 €	2 150,00 €		10 048,20 €

	Déficit	- €	- €		- €
RESULTAT	Excédent	- €	1 300,00 €		- €